

Interpellation écrite du 27 avril 2017 de MM. Sylvain Thévoz et Grégoire Carasso: «Comment la Ville organise-t-elle la confiscation des biens aux sans-abris?»

Dans le parc Moynier, le 1^{er} février dernier, voirie et police municipale sont intervenues pour enlever le matelas et les affaires d'un sans-abri, selon le témoignage d'une Genevoise travaillant dans le quartier qui a immédiatement alerté le Centre social protestant (*Tribune de Genève* du 24 avril 2017).

Nous voulons savoir comment la Ville organise la confiscation des biens des sans-abris, comment sont décidées ces confiscations inhumaines et en application de quel règlement.